

Voiture saisie suite a un trafic de stupefiants

Par mamounette1958, le 18/05/2015 à 22:05

bonsoir

je me suis fait saisir un véhicule suite a un trafic de drogue de mes enfants aucun produit illicite a était trouver dans cette voiture, personne ne m a prévenu de cette saisi n y SRPJ n y juge es ce normal ce genre de procédure

la meilleur de tout ma fille a reçu un courrier en AR pour lui informé la vente car celui étant a son nom et cela est faux elle est a mon nom y a t il vice de procédure ?

quel recours puis je demandé

cordialement